

Le quota des pères en Norvège (1993) — ce que montrent les données sur un congé de paternité réservé

Gender Equality · Bonne pratique · Norvège

Score de qualité : 44/100

Niveau de preuve : Modérées

Résumé

La Norvège réserve aux pères une part du congé parental depuis 1993. Les études montrent des gains scolaires à 16 ans si le père est plus diplômé, des effets mitigés sur ses revenus (nul vs -2,1 %) et aucun gain d'emploi pour les mères.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	3/3
Impact on gender equality	0/1
Effectiveness	0/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	1/1
Sustainability	1/1
Achievement / evidence	0/1
Gender-mainstreaming embedding	1/1
Curator validation	0/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-10-16

[Norwegian Government \(Ministry of Children and Family Affairs\)](#) — consulté le 2026-10-16

[Cools, Fiva & Kirkebøen — Causal Effects of Paternity Leave \(CESifo WP 3513\)](#) — consulté le 2026-10-16

[Rege & Solli — The Impact of Paternity Leave on Fathers' Future Earnings \(Demography\)](#) — consulté le 2026-10-16

Citer — Evidoria. *Le quota des pères en Norvège (1993) — ce que montrent les données sur un congé de paternité réservé*. ID persistant : 48fc1267-5562-4ec2-b38e-6fdc597c69da.